

# Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du CS13\* du samedi 26 novembre 2022

Lieu : Môtel-Restaurant 13\* à St-Léonard

Présences : 40 personnes



[www.cs13etoiles.ch](http://www.cs13etoiles.ch)

## Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021
2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs
3. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs des comptes
4. Elections statutaires
5. Divers

## Ouverture de la séance

Didier Fournier a le plaisir d'ouvrir cette assemblée générale ordinaire 2022.

Il excuse les membres suivants : les réviseurs des comptes Frédéric Héritier et Cyprien Luyet, Tarcis Ançay, Damien Gafundi, Frédéric et Aurore Varone, Roxane Pralong, Andy Grichting et Narcisse et Laurette Seppey.

Il précise que Narcisse Seppey a écrit récemment une lettre de remerciement au club et souhaite se retirer pour des raisons d'âge et de santé. En sa qualité de président du comité d'organisation de la manche du championnat suisse de la montagne entre Aproz et Haute-Nendaz, épreuve organisée en 1999 par notre club, Didier Fournier rappelle le rôle important joué par Narcisse. Cette manifestation a permis de conforter la situation financière du club, encore d'actualité 23 ans plus tard.

Didier Fournier demande si l'ordre du jour convient à tous, ce qui est le cas.

### 1. Procès-verbal de l'AG ordinaire 2021

Depuis la décision prise lors de l'AG ordinaire 2016, le procès-verbal n'est plus lu lors de l'AG suivante. Didier Fournier rappelle que le procès-verbal de l'AG ordinaire 2021 était disponible sur le site internet. Personne ne demande sa lecture. Il n'y a pas de question et il est accepté à l'unanimité.

### 2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs

Comme déjà mentionné dans les informations régulières du club, Didier Fournier rappelle que la fréquentation aux entraînements du lundi et jeudi soir est en baisse. La pandémie en 2020 et partiellement en 2021 a certes eu des conséquences sur la fréquentation aux entraînements et a occasionné des changements d'habitude. Mais la pandémie et ses conséquences n'expliquent pas tout. Diverses raisons peuvent être évoquées comme la retraite de certaines personnes comme Augustin Genoud qui guidaient merveilleusement bien des groupes un peu plus lents. Certaines personnes se sont éloignées pour diverses raisons (entraînements plus spécifiques sur de longues distances, trails..., arrêt de la course à pied pour des raisons d'âge ou de santé, retraite, manque de disponibilité, trafic intense en ville pour accéder aux vestiaires...). Le même phénomène est

constaté dans le « groupe de 17h ». Quant aux entraînements d'été proposés cette année de fin juin à fin août au domaine des Iles, ceux-ci n'ont malheureusement pas connu un grand succès, peut-être aussi en raison des fortes chaleurs. Pour le « groupe de 17h », Maurice Genoud précise qu'il n'y a pas besoin de courir au-dessous de 4 minutes le km pour partager les entraînements. Il lance dès lors un appel pour celles et ceux qui peuvent et veulent partager les entraînements de 17h.

Didier Fournier souligne les excellentes performances réalisées en 2022 par certains athlètes du club comme Lucien Epiney, Yvan Bétrisey, Manu Sassi et Laura Hrebec.

Didier Fournier relève également les activités et les principales performances réalisées par les athlètes du groupe jeunesse (athlétisme) entraînés et coachés par la famille Zengaffinen. Si les deux sauteurs à la perche Valentin Imsand et Justin Fournier tutoient le ciel avec des bonds à 5.35 mètres respectivement 5.21 mètres, les autres jeunes du club réalisent de très bons résultats au niveau régional et national. Conrad Zengaffinen résume le bilan de la saison écoulée et évoque le programme et les défis pour l'année 2023 dont un camp d'entraînement prévu au Portugal.

Avant de passer au point suivant, Didier Fournier félicite encore tous les membres qui participent à diverses courses, trails ou triathlons tout au long de l'année.

### **3. Comptes et rapport des vérificateurs des comptes**

Les comptes sont présentés par Héloïse Vuignier. Après avoir détaillé les différents postes de recettes et de dépenses, Héloïse annonce un **benefice de CHF 1'142** pour la période écoulée, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2022. A cette dernière date, la **fortune** du club s'établit dès lors à **CHF 27'960**.

Héloïse Vuignier lit le rapport de vérification des comptes établi le 14 novembre 2022 par Frédéric Héritier et Cyprien Luyet qui émettent la remarque que la comptabilité du groupe de jeunes (athlétisme) n'est pas intégrée aux comptes du club et que seul un résumé a été joint. Pour l'avenir, les réviseurs souhaitent que les comptes du groupe de jeunes fassent l'objet d'une vérification au même titre que celle du club. Pour ces raisons, les réviseurs ne donnent pas de directive de vote concernant l'acceptation des comptes de l'exercice 2021-2022.

Lors de l'intégration du groupe de jeunes (athlétisme) au club en 2019, Didier Fournier précise qu'un règlement interne a été élaboré et signé entre les deux entités afin de régler divers éléments en lien avec son fonctionnement, les entraînements, compétitions, équipements... Du côté des finances, le groupe de jeunes possède un compte spécifique avec un coordinateur administratif et un caissier. Un décompte annuel est soumis aux athlètes et parents. Un décompte est également transmis au CS13\* tout en précisant que notre club n'intervient pas financièrement dans la bonne marche du groupe de jeunes. Présent lors de l'assemblée, Victor Fournier, caissier du groupe de jeunes, décrit brièvement en quoi consiste la gestion comptable et financière du groupement. Le décompte 2022 du groupe de jeunes n'étant pas 100% terminé le 14 novembre 2022, date de la révision de nos comptes, le décompte définitif 2022 a été remis dans l'intervalle. Les réviseurs ont effectué des contrôles sur les factures et pièces justificatives détaillées à disposition. Tout est en ordre pour les réviseurs.

Compte tenu de ces éléments, le comité recommande l'acceptation des comptes du club tels que présentés. L'assemblée générale les accepte à l'unanimité des membres présents. Didier Fournier remercie l'assemblée générale pour la confiance témoignée ainsi qu'Héloïse pour la bonne tenue des comptes et les réviseurs pour le travail effectué.

#### 4. Elections statutaires

Didier Fournier informe qu'Héloïse Vuignier avait fait part de son souhait d'abandonner sa fonction de caissière lors de l'assemblée générale 2021. Héloïse est remerciée au nom du club pour le travail de rigueur effectué durant les 5 dernières années. Didier lui remet une petite attention bien méritée.

Pour succéder à Héloïse, le comité propose Véronique Favre, présente lors de la présente assemblée, qui a accepté la proposition de succéder à Héloïse. Par applaudissement, l'assemblée générale accepte à l'unanimité la nomination de Véronique en qualité de nouvelle caissière du club.

Conformément aux statuts, le mandat des autres membres du comité, soit Didier Fournier et Olivier Dubuis, est arrivé à l'échéance des deux ans. Par applaudissement, l'assemblée générale accepte également leur reconduction pour deux années supplémentaires, soit jusqu'à l'assemblée générale 2024. Didier Fournier remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et précise que les statuts seront adaptés en conséquence.

#### 5. Divers

Didier Fournier communique les informations suivantes :

- La traditionnelle balade d'été a eu lieu le 24 juillet dernier dans le magnifique vallon de Réchy, en présence d'une demi-douzaine de personnes. Le soleil a accompagné le groupe tout au long de cette belle journée.
- Le CA Sion recherche des bénévoles auprès de clubs « proches » pour la 4<sup>ème</sup> édition du Trail des Châteaux le 10 décembre 2022. La mission consiste à surveiller certains passages en ville de Sion (carrefours, croisements, traversées de route...), soit pour une durée d'env. 1 heure lors du départ (env. 10h00 – 11h00) et env. 5 heures lors du retour des coureurs (env. 12h30 – 17h30). Didier Fournier invite les membres à proposer leurs services pour la bonne réussite de cette manifestation.
- Au niveau des tenues sportives avec logo du club, Didier Fournier rappelle qu'un sondage effectué en début d'année par Olivier Dubuis n'avait pas connu de succès en vue d'une nouvelle commande. Olivier Dubuis propose quelques anciennes tenues invendues, encore à disposition du club. Didier Fournier précise que deux types de casquettes (loisirs et sport), avec le logo du club, seront proposés aux membres en 2023. Participant à de nombreuses compétitions, Manu Sassj regrette de ne pas disposer d'une tenue aux couleurs du club. Après renseignements pris, il dit que des commandes peuvent être passées directement auprès d'un imprimeur qui disposerait des différents logos du club en format utilisable. Didier Fournier trouve l'idée bonne et répond qu'il se renseignera à ce sujet.
- Pour la suite de la soirée, un apéritif sera servi dans la présente salle suivi du repas, soit la spécialité de la maison le Caquelon 13\* (fondue à la viande de bœuf assaisonnée). L'encaissement du souper (et éventuellement de la cotisation 2023) se fera à l'issue du souper.

- Quelques dates concernant l'année 2023:
  - 16.01.2023 : Agape de début d'année, à confirmer (incertitude quant à la disponibilité du traditionnel carnotzet de La Poste)
  - 23.07.2023 : Sortie d'été, en montagne (lieu encore à définir)
  - 25.11.2023 : Assemblée générale et souper annuel (lieu encore à définir)

Arrivé au terme de cette assemblée générale, Didier Fournier demande si des membres souhaitent prendre la parole. Augustin Genoud remercie le comité pour le travail bénévole effectué tout au long de l'année

Didier Fournier remercie les membres présents pour leur présence et clôt l'assemblée générale à 19h15.

Savièse, le 5 décembre 2022



Didier Fournier  
Président



Olivier Dubuis  
Membre